

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

Lutte contre la vie chère : des assises nationales en faveur du quotidien des Gabonais

ANNONCÉES par le chef du gouvernement en janvier dernier devant le Parlement, les Assises nationales sur la vie chère se tiennent aujourd'hui et demain à Libreville. Les participants examineront les recommandations issues des 9 assises provinciales tenues fin mars et devront proposer des solutions urgentes.

GM.NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

SITUÉES en bonne place dans la déclaration de politique générale du Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, le 24 janvier dernier, les Assises nationales sur la vie chère débutent concrètement ce matin. L'immeuble Arambo de Libreville prêtera son cadre à la tenue de cette importante rencontre où se fera un examen minutieux de la structure des prix.

Toute la journée d'hier a été consacrée à l'enregistrement des participants. Ainsi, associations de consommateurs, chefs d'entreprise, chercheurs, syndicats de commerçants, société civile, administrations publiques, membres du gouvernement... se sont penchés sur l'épineuse question de la vie chère dans l'optique de trouver des solutions efficaces et applicables dans l'immédiat. "Il s'agira, entre autres, de lutter contre la parafiscalité et de supprimer tous les prélèvements non prévus par la loi de finances et qui ont été créés par des textes réglementaires, au niveau central, déconcentré ou décentralisé de



Photo: Jocelyn Abila

Assises nationales sur la vie chère : l'inscription des participants.

l'État", avait précisé le chef du gouvernement devant les parlementaires. À l'issue de ces assises, il reviendra aux décideurs de fixer des marges bénéficiaires acceptables pour soulager les populations qui attendent."

Les échanges vont être axés sur cinq thématiques : l'alimentation et la restauration, la parafiscalité

et la fiscalité, l'habitat, le logement et la construction, la santé et l'éducation, le transport.

En préparation des échanges actuels, des assises provinciales avaient été organisées dans chacune des 9 provinces du pays les 30 et 31 mars derniers. À l'issue des dites rencontres, plusieurs recommandations avaient été

émises. Hormis les suggestions spécifiques à chaque localité, plusieurs problèmes communs avaient été mis en exergue : sur le plan de l'alimentation et de la restauration, les limites de la mercuriale des prix lancée en octobre 2022 avaient été mises à l'index. Cette dernière ne prend par exemple pas en compte les

aliments de première nécessité localement produits. Une révision de la mercuriale actuelle avait été suggérée.

Dans le secteur du transport terrestre, les participants avaient déploré la multitude de contrôles routiers sur la Nationale 1 comme à Libreville. Selon les observations, ces contrôles excessifs concourent à l'augmentation du prix du transport. Il est donc proposé un poste de contrôle par province ; l'instauration d'un système de délivrance de contravention pénale au Trésor public pour le contrôle routier, l'interdiction des prélèvements effectués par des agents des Forces de défense et de sécurité.

En matière de transport ferroviaire, les participants avaient suggéré aux membres du gouvernement, la création d'une seconde voie pour améliorer le trafic. Dans le domaine du transport aérien, le coût élevé du billet d'avion pour les lignes de l'intérieur du pays avait aussi été souligné. Les panélistes avaient suggéré, à cet effet, une harmonisation ou la mise en place d'une mercuriale du prix du billet d'avion, la création d'une compagnie aérienne nationale, etc.

Les autres thématiques abordées avaient aussi reçu des recommandations intéressantes : la baisse des prix des matériaux de construction avec pour conséquence la baisse des prix de loyers, la construction massive des logements sociaux à moindre coût, la révision du fonctionnement de la CNAMGS, la prise en compte de tous les médicaments pharmaceutiques par la CNAMGS, la suspension des frais de consultation pour les cas d'urgence, la gratuité des évacuations sanitaires, la gratuité de la scolarisation, la formation et l'affectation des enseignants, la réhabilitation et la construction des internats et campus universitaires, la gratuité des fournitures scolaires en milieu rural, etc.

Contrepoint

Dans l'attente de solutions concrètes

GMNN
Libreville/Gabon

LES thématiques abordées au cours des Assises nationales sur la vie chère dont les travaux sont lancés ce matin par le Premier ministre, Alain-Claude Bilie-By-Nze, sont, en effet, au centre des principales préoccupations quotidiennes des Gabonais. Il s'agit, par ordre de priorité de l'alimentation et la restauration, la parafiscalité et la fiscalité, l'habitat, le logement et la construction, la santé et l'édu-

cation, le transport.

La rencontre suscite un grand espoir. Malgré les faiblesses relevées sur l'application de la mercuriale décidée par le gouvernement en octobre 2022 et les actions éphémères menées dans le passé par les administrations compétentes en matière de lutte contre la vie chère. Il faut le dire, il règne un certain laisser-aller qui anéantit l'espoir des Gabonais

En matière de transport par exemple, depuis longtemps, plus aucune autorité ne contrôle le prix de la course de taxi. Les

transporteurs saluent les efforts du gouvernement dans la stabilité du coût du carburant à la pompe, mais accusent les agents des forces de l'ordre, par le phénomène du racket, d'être à l'origine de la cherté du prix des transports en commun. Toute chose qui justifie à leurs yeux les coûts exorbitants de transport. Est-ce pour autant normal qu'un élève débourse 500 francs pour parcourir la distance Charbonnages-Lycée d'État Paul-Indjendjet-Gondjout ?

En matière de formation pro-

fessionnelle, tous les concours publics sont devenus payants. Il faut claquer au moins 20 mille francs pour constituer un dossier de candidature à un service public. En plus du matériel scolaire à fournir en début d'année, les parents d'élèves doivent désormais, dans plusieurs établissements secondaires et supérieurs, "payer" les enseignants vacataires. Sans oublier d'autres exemples de faits qui compliquent la vie des populations.

Ces assises tiendront-elles leurs promesses ?